

# Planification

Community Living British Columbia (CLBC) offre soutien et services aux adultes admissibles\* et à leurs familles. CLBC a une politique de planification du soutien individuel pour aider les gens à comprendre quand un plan de soutien individuel est nécessaire pour accéder à des services financés par CLBC. La politique décrit l'information qui doit être incluse dans le plan lorsqu'il est exigé. Ce feuillet d'information répond à certaines questions courantes sur la politique de planification du soutien individuel.

## Qu'est-ce qu'un plan de soutien individuel?

Un plan de soutien individuel décrit les espoirs, les rêves et les désirs d'une personne et il énumère ses points forts, besoins et objectifs. Les plans sont élaborés par les personnes et leurs familles. Ils décrivent les types de soutien et de services dont les personnes ont besoin pour mieux atteindre leurs objectifs. Les plans de soutien individuels peuvent être présentés de différentes façons. Ces plans doivent obligatoirement contenir certaines informations lorsqu'ils sont exigés pour accéder à des services financés par CLBC. Lorsque les plans sont exigés, ils doivent inclure une combinaison de soutien de la famille, des amis et des ressources communautaires en plus des services pour lesquels on demande du financement de CLBC.

## Pourquoi la planification est-elle importante?

CLBC estime que la meilleure façon d'aider les gens à vivre une vie entière dans la communauté est de planifier en ce sens. C'est pourquoi CLBC fournit un soutien à la planification et une gamme d'options de planification qui favorisent le choix, la flexibilité et l'autodétermination.

## Quand un plan de soutien individuel est-il requis pour des services financés par CLBC?

Un plan de soutien individuel est exigé dans les cas suivants :

- quand votre proche parent a besoin de services continus financés par CLBC et qui ont un coût total de plus de 6000 \$ par an
- quand on demande un nouveau cadre d'habitation
- quand une nouvelle activité d'intégration communautaire est demandée



Un facilitateur de CLBC peut vous aider à déterminer si votre proche parent aura besoin de services financés par CLBC devant coûter plus de 6000 \$ par an. Les demandes de soutien continu de plus de cinq heures par semaine environ doivent généralement être décrites dans un plan. Les plans sont exigés avant que CLBC puisse fournir du financement, c'est pourquoi ces plans doivent être préparés dans les mois précédant la mise en place des services. Un facilitateur peut vous dire si un plan doit être élaboré dans votre situation particulière.

## CLBC exige-t-il toujours un plan de soutien individuel?

Non, un plan n'est pas nécessaire pour le financement d'urgence à court terme. On doit élaborer un plan si des services sont nécessaires après l'intervention d'urgence. Le plan n'est pas exigé pour les soutiens ciblés à court terme tels que les huit semaines de soutien à l'emploi. Le plan n'est pas exigé lorsque votre proche parent accède seulement à des services financés par CLBC qui coûtent moins de 6000 \$ par an. On a toujours avantage à planifier, même lorsque le plan n'est pas exigé, parce que la planification permet de s'assurer que votre proche parent peut mener une bonne vie dans la communauté.

## CLBC exige-t-il un plan de soutien individuel pour un financement individualisé?

On exige un plan pour le financement individualisé lorsque les services demandés à CLBC coûtent plus de 6000 \$ par an. On trouve plus d'informations sur le financement individualisé sur le site de CLBC sous Individuals & Families > Individualized Funding.



COMMUNITY LIVING  
BRITISH COLUMBIA

## Comment élabore-t-on un plan de soutien individuel?

Le plan de soutien individuel peut être mis au point par un adulte seul ou avec l'aide de sa famille, ou avec l'aide d'un réseau de soutien, d'un ami ou d'un conseiller de confiance. Sinon, il peut être rédigé avec le soutien d'un facilitateur de CLBC. Il y a plusieurs façons de dresser un plan, mais la personne visée par le plan est toujours au centre de la démarche. Si vous rédigez un plan sollicitant des services financés par CLBC, un facilitateur vous aidera à faire en sorte que toutes les informations nécessaires soient incluses dans le plan.

## Quelles informations doivent être incluses dans un plan de soutien individuel?

Quand un plan de soutien individuel est exigé pour les services financés par CLBC, ce plan doit inclure certains renseignements.

Le plan de votre proche parent doit décrire les points suivants :

- qui est la personne
- quels sont ses rêves, ses buts et ses aspirations
- comment elle communique et entre en relation avec les autres
- comment elle participe aux activités de travail, d'apprentissage et de vie communautaire
- le genre d'aide dont elle a besoin tous les jours
- ses besoins de santé complexes, besoins de santé mentale ou autres facteurs de risque s'il y en a
- comment on lui évite de se blesser
- comment elle prend les décisions quotidiennes et fondamentales

Le plan de soutien individuel doit décrire les objectifs et expliquer comment les services que l'on demande à CLBC de financer aideront à atteindre ces objectifs.

Le plan doit également décrire le type et le coût des services demandés, expliquer le type de financement requis et indiquer la date à laquelle les services doivent commencer.

Le plan doit comporter en outre des précautions, c'est-à-dire des mesures pour contribuer à réduire le risque que quelqu'un soit blessé.

Consultez un facilitateur pour en savoir plus sur les informations devant figurer dans un plan. Un facilitateur peut vous fournir de plus amples renseignements, brochures et guides sur la planification.

## Que fait-on une fois que le plan est rédigé?

Si le plan comporte une demande de services financés par CLBC, il doit être soumis à CLBC. Communiquez avec un facilitateur qui vous aidera à faire en sorte que tous les renseignements requis sont inclus avant que le plan soit transmis à un analyste de CLBC pour examen.

## Qu'est-ce que l'analyste examine dans le plan?

L'analyste examine le plan pour voir s'il y a un lien évident entre le besoin de services de la personne et le type et le niveau des services financés par CLBC que l'on demande. L'analyste cherche aussi un lien entre les objectifs de la personne et les services demandés. L'analyste examinera le plan et prendra des décisions quant aux services devant être fournis par CLBC. L'analyste décidera quelles demandes de service peuvent être financées à la date demandée et lesquelles seront éventuellement financées à une date ultérieure en fonction des ressources dont CLBC dispose.

## Comment serai-je informé de la décision après l'examen de mon plan?

Les analystes et les facilitateurs collaborent pour s'assurer que les gens sachent ce qui s'est passé quand un plan a été examiné. Les facilitateurs sont le principal point de contact pour les personnes et leurs familles. Un facilitateur vous communiquera les décisions de financement et vous aidera à réviser les plans ou les demandes de service si nécessaire. Le facilitateur vous indiquera si la demande sera financée et à quel moment le financement peut être disponible pour mettre en place des services.

## Pourquoi CLBC se concentre-t-il sur l'élaboration de plans de soutien individuel?

CLBC estime que la meilleure façon d'aider les gens à vivre une vie entière dans la communauté est de planifier en ce sens. Votre proche parent peut avoir besoin de soutien et de services. Une bonne planification permettra de concentrer le soutien et les services afin qu'il puisse vivre le genre de vie qu'il souhaite avoir. Un plan de soutien individuel permet de concevoir des soutiens et des services pour aider les gens à atteindre leurs objectifs.

## Contactez CLBC

On fait bien de s'entretenir avec un facilitateur de CLBC avant de commencer la planification. Un facilitateur peut également vous aider à planifier et vous fournir des informations importantes.

Commencez par appeler CLBC sans frais à 1-877-660-2522 ou visitez le site Web de CLBC à : [www.communitylivingbc.ca](http://www.communitylivingbc.ca).